

MARS 2013
I P N S
Ne pas jeter sur la
voie publique
S V P

Infos Village

ETRICOURT-MANANCOURT

LES TITRES

- Page 1 SOS École en détresse
- Page 2 L'année commence par des vœux
Une salle aux couleurs de fêtes
Village propre pour la 4^{ème} fois
Remerciements
- Page 3 Diverses informations
La salle de la mairie relookée
Réhabilitation d'un logement
Etat Civil
Notre classe d'antan
L'association Détente et Loisirs
Épisodes neigeux
- Page 4 Festivités communales
Des dates à retenir
Attirante vitrine
Toujours autant de monde !

Il y a des pluies de printemps délicieuses où le ciel a l'air de pleurer de joie.

Paul- Jean Toulet

SOS École en détresse !

On pourrait presque en arriver à regretter le mode d'enseignement d'antan où chaque village avait son école dont la plupart étaient basées sur le concept de la classe unique, que beaucoup d'entre nous ont bien connu. Je me garderai bien de faire l'apogée de ce mode d'enseignement qui n'a de fondement qu'en le remettant dans le contexte de cette époque bien révolue. Mais force est de constater que le temps et la pléthore de réformes qui se sont succédées depuis l'après guerre n'ont pas forcément amélioré ni facilité l'enseignement dans le primaire en milieu rural.

Après être passé en un demi-siècle de 5 jours de classe à 4, voilà qu'une réforme de plus apparaît, pour revenir à une demi-journée supplémentaire. Nos énarques pour qui, apprendre et assimiler fut facile, se sont rendus compte que les enfants d'aujourd'hui ont besoin, comme ceux d'hier, de temps pour acquérir tout ce que l'école primaire doit leur



Classe de la fin des années 50 au village

donner afin qu'ils puissent affronter le cycle secondaire sereinement. Mais dans le même temps le nombre d'élèves par enseignant augmente et les suppressions de postes en milieu rural sont légions. Les parents d'élèves s'inquiètent à juste titre. Après les restructurations, nous voilà revenus à la classe à 2 cours. Allons-nous retrouver la classe unique? Fallait-il conditionner les communes à se regrouper en R P C en argumentant sur la qualité de l'enseignement dispensé en cours unique, pour qu'aujourd'hui la marche arrière soit enclenchée?

Depuis 7 ans les 3 communes concernées ont investi considérablement pour que les enfants aient une qualité d'accueil très favorable, nous avons commencé en 2006 par l'extension de l'école maternelle avec la construction de 2 classes, d'un dortoir, de sanitaires, pour un coût total de : **334 128.57 €**. En 2010 la création du restaurant scolaire pour un coût de : **358 667.22 €**, après déduction des subventions d'État et du Conseil Général, il reste à la

charge des communes, la somme de : **430 755.00 €**. L'installation dans les 4 classes de primaire de TBI (tableau blanc interactif) renforce la qualité de l'enseignement pour donner les meilleures chances de réussite aux enfants. La commune d'Etricourt-Manancourt participe au budget du SIVOS à hauteur de **21 %** et sa contribution sera en 2013 de **47000 €**.

Il est vrai que les effectifs sont en baisse constante depuis ces dernières années : en 2010 ils étaient de 194 enfants et de 183 en 2011 pour chuter à 153 à la rentrée dernière, ce qui a occasionné une suppression de poste d'enseignant. Les 3 maires ont eu un entretien à ce sujet avec M^{me} l'Inspectrice d'Académie qui n'a pas caché la prévision d'une nouvelle suppression de poste pour la prochaine rentrée. Les parents d'élèves se sont mobilisés avant les vacances de février en faisant circuler une pétition qui a recueilli plus de 600 signatures. La Présidente du SIVOS, le Maire de Moislains et la Présidente des parents d'élèves, accompagnés du député se sont rendus au Rectorat pour plaider en faveur du maintien de ce poste d'enseignant. Dès la fin de l'entretien, notre député M Stéphane Demilly m'a informé de la négociation engagée, qui laisserait entrevoir un espoir de reconsidérer cette suppression de poste à condition que les effectifs atteignent le seuil minimal de 155 élèves. Un recensement précis des enfants sera effectué dans chaque commune, nous saurons alors si ce seuil sera atteint pour conserver le poste menacé.

Les transports scolaires sont gratuits dans le département de la Somme pour tous les enfants du primaire depuis l'origine des premiers RPI, il n'est pas impossible que dans un futur proche, il soit demandé aux familles une participation et peut être qu'un jour les collectivités seront mises à contribution pour le règlement du traitement des enseignants, mais ne donnons pas de mauvaises idées à nos dirigeants...



Les lauréats entourés des membres du conseil

Conseiller Général, le Maire de Moislains et la Présidente du regroupement scolaire, assistaient à cette traditionnelle cérémonie. Comme chaque année, pour clôturer cette agréable moment, les lauréats du concours des maisons fleuries se sont vus décerner leurs prix.

« Fleurir, embellir demandent quelques moyens, mais surtout beaucoup de temps à l'entretien des plantations, c'est une passion que certains d'entre vous vivent au quotidien, du printemps à l'automne. Tous vos efforts venant compléter ceux de la commune, nous ont permis pour la seconde fois en 3 ans d'être récompensés par le jury du Pays Santerre Haute Somme, qui nous a décerné le prix de lauréat du concours des villages fleuries dans la catégorie de 301 à 1000 Habitants. De ce fait nous avons été proposés pour concourir au niveau départemental, ou nous avons obtenu les félicitations du jury. Chaque année, vous êtes un peu plus nombreux à fleurir vos jardins, maisons et leurs abords, allant même parfois jusqu'au domaine public. Cet effort collectif contribue à agrémenter notre cadre de vie et à promouvoir notre commune, soyez-en remerciés. Si seuls quelques uns d'entre vous vont être primés, tous méritez néanmoins nos félicitations et encouragements. Je compte sur vous dès le printemps prochain pour continuer à vous impliquer pour notre plus grande satisfaction. Tous nos compliments à notre doyen M André Venet qui a reçu en 2012 un prix régional.

En 2012 nous avons une fois de plus obtenu : Prix communal pour :

Un 1er prix cantonal avec M Claude Déal

M André Venet - M^{me} Claudia Gosset
M Yvon Lerat

Prix d'encouragement pour:

M Jacques Pruvost
M Ghislain Masse

Village propre 4^{ème} fois

Ce samedi 2 mars, nous étions plus d'une trentaine de personnes motivées à contribuer au maintien de la propreté de nos espaces environnementaux. Le groupe s'étoffe chaque année un peu plus. Il est agréable de constater la présence de jeunes enfants venus d'autres communes accompagner leurs grands-parents au ratissage de nos voies et chemins ruraux. Nous sommes satisfaits de constater que la relève est assurée. Il a été collecté une bonne trentaine de sacs de déchets en tous genres, dont une bonne centaine de boîtes d'aliments pour chiens et chats. Après 4 passages, les verres et plastiques sont en forte baisse, seuls quelques seaux ont été remplis. Merci aux participants pour avoir consacré une partie de leur week-end à ce grand nettoyage annuel. Mais hélas, le lendemain en traversant le village à pied avec les marcheurs, nous avons pu constater que papiers et emballages de cigarettes étaient déjà de retour. Nous invitons les auteurs de ces rejets de détritus à venir nous rejoindre l'an prochain pour parfaire leur éducation.



Tout le monde est prêt pour le départ

Remerciements : La municipalité et l'infirmière connue sous le pseudo de **Kady**, remercient chaleureusement M^{rs} Béguin père et fils de leur aide bénévole apportée au cours de l'épisode neigeux. Ils ont accompagné l'infirmière en tracteur pour les soins aux malades de la commune et des villages voisins. Très belle initiative de solidarité à saluer. Merci aussi aux entreprises Picardie Récoltes, Richard Boniface et autres, qui ont mis tout en œuvre pour rétablir les liaisons intercommunales au plus vite, suite à ces intempéries exceptionnelles.



Éclairage naturel

La salle de la mairie relookée

Après des travaux de remplacement de la porte d'entrée de la mairie et la création d'une ouverture pour un nouvel accès qui desservira les deux pièces supplémentaires de la mairie, la salle du conseil et des mariages avait grand besoin d'être repeinte. L'employé municipal aidé un peu de son apprenti et d'un bénévole s'est chargé de ces travaux en début d'année. L'ancien carrelage devant la cheminée a été remplacé gracieusement par le mari de la secrétaire de mairie. Ces travaux ont été programmés pendant l'hiver afin que la salle soit plus accueillante et prête pour la période des beaux jours, très souvent choisie pour les mariages. En dehors des réunions du conseil municipal, cette vaste pièce depuis des décennies à eu de multiples usages, elle a même servi de salle de classe dans les années 60 avant l'exode rural. Aujourd'hui nous lui avons trouvé une autre vocation en servant de salle d'attente à l'agence postale communale. Elle est désormais devenue un lieu de

rencontre convivial que l'on se doit de garder accueillant pour le confort de tous.

Réhabilitation d'un logement

La réhabilitation du logement gauche de la mairie a été entreprise l'hiver dernier par l'employé communal aidé de son apprenti. En commençant ces travaux nous ne nous attendions pas à ce qu'ils soient aussi conséquents. Après la dépose des éléments du chauffage central, la mise à nu des murs pour leur isolation, la démolition des plafonds a fait apparaître des poutres vermoulues qu'il a fallu remplacer ou regreffer. Afin d'optimiser la surface habitable 3 cheminées ont été aussi démolies. Les gaines électriques sont prévues dans l'isolation, un artisan électricien sera chargé de la réalisation de l'installation et de sa mise en conformité. Des travaux d'ouverture dans un mur de l'ancien préau pour l'installation d'une porte de communication avec le terrain derrière les anciennes classes et la remise en peinture de la salle de la mairie, ont retardé l'avancement de cette réhabilitation, qui ne sera terminée qu'au cours de l'hiver prochain. Mais vu l'importance de ces travaux, le challenge relevé par l'employé municipal pour les conduire à bien, aura sans aucun doute un impact économique non négligeable sur le coût final de l'opération.



Employés à l'ouvrage

ÉTAT CIVIL

Une pensée pour :

Charlotte Colombier
notre doyenne qui nous a
quitté le 20 janvier 2013



Toutes nos sincères
condoléances à la famille

Notre classe d'antan

Dans le précédent bulletin un article a été consacré à la classe d'autrefois que nous essayons de recréer à quelque uns. Nos travaux sont bien avancés et nous attaquons maintenant la phase décorative. Nous avons eu des dons en livres et divers fournitures, nous sommes toujours intéressés par du matériel et des fournitures scolaires que certaines personnes ont peut être encore dans leurs greniers. Nous recherchons aussi des vêtements, blouses grises, bérêts, manteaux etc. Nous sommes preneurs de tout ce qui peut avoir sa place dans la classe d'autrefois. Merci aux personnes qui ont fait des dons et à toutes celles qui, j'en suis sûr ne manqueront pas d'en faire.

Episodes neigeux Grâce à la lame confiée par la communauté de communes à l'entreprise Picardie Récoltes pour le déneigement du secteur, nous avons pu demander une prestation de service à celle-ci et de ce fait profiter d'un déneigement très efficace cet hiver. Merci au prestataire pour la qualité du travail et aussi aux quelques agriculteurs qui ont aidé au déblaiement à divers endroits du village.

L'association Détente et Loisirs vous propose : une journée détente à Bruges le samedi 3 août 2013. Au programme : visite des monuments historiques, repas dans une abbaye et découverte des canaux en bateau pour 70 €. M^{mes} Janine Raux et Jocelyne Pruvost sont à votre disposition pour prendre les inscriptions et vous fournir tous les renseignements sur le déroulement de cette journée au : 03 22 86 88 96 - 03 22 86 88 83

Des dates à retenir

12 Avril - Ouverture du site des déchets verts de 16 h 15 à 17 h.

9 Mai - Repas des aînés, les intéressés seront personnellement invités par des membres du conseil municipal.

Du 1^{er} au 15 Mai - Les personnes qui ne veulent pas que leur facture d'eau du 1^{er} semestre soit basée sur une estimation, doivent apporter leurs relevés en mairie. Le délai passé, une estimation sera faite sur une moyenne des dernières consommations et les éventuelles régularisations se feront après le relevé annuel du mois d'octobre.

Du 20 au 24 Mai - Dépôt en mairie des inscriptions au concours des maisons fleuries. Cette année ce concours revêt un caractère exceptionnel, il n'est plus organisé par la communauté de communes, qui a comme vous le savez été dissoute au 31 décembre dernier. La nouvelle, à aujourd'hui, n'organise pas ce genre de compétition florale. Afin de continuer à récompenser et encourager les personnes qui fleurissent, nous avons décidé en conseil municipal d'organiser notre concours interne. Il nous reste à recruter les membres du jury.

7 Juillet - Vide greniers de 7 h à 17 h rue d'Equancourt avec emplacements gratuits.

14 Juillet - Traditionnels jeux et vin d'honneur.

20 et 21 Juillet - Repas et thé dansant de la fête communale.

24 Novembre - Marché de Noël.

15 Décembre - Arbre de Noël des enfants de la commune.

Attirante vitrine

Une salle bien remplie pour le loto quine des chasseurs ce dernier dimanche de février. S'il restait quelques places vacantes c'est certainement à cause des intempéries neigeuses qui sont venues perturber ce rendez-vous annuel. Comme toujours la vitrine était remarquable par la qualité et la quantité de ses lots, qui suscitèrent l'envie de beaucoup de joueurs, en les incitant même à manifester leur impatience dans l'attente de la mise en route du jeu.

Les moments de silence troublés par les cris des gagnants et le murmure de déception des perdants se succédèrent jusqu'à la coupure des deux pauses. Le bar fut pris d'assaut où sandwiches, tartes et boissons furent proposés en restauration.

Comme toujours il y eut des chanceux qui gagnèrent à plusieurs reprises au grand désarroi des "bredouilles" et comme disait si bien un ami voisin de table : « ce n'est qu'un jeu ! » et l'important fut de participer dans la chaude ambiance de cette salle. Nous espérons que le Président des chasseurs, les membres du bureau et adhérents ont été récompensés de leurs investissements financiers et personnels.



Tout est à emporter !



Où sont les places libres?

Toujours autant de monde !

Si il y a des initiatives à encourager, celle prise il y a quelques années par le Président des anciens combattants M Hubert Carlier, fut heureuse et à inscrire à l'actif des très bonnes. En effet, en faisant le choix d'inviter la troupe G A I T E il ne se doutait pas qu'il allait remplir chaque année la salle des fêtes, avec cette troupe de théâtre patoisant, qui continue après huit représentations au village à connaître un franc succès. Le fidèle et chaleureux public, toujours aussi nombreux ne se lasse pas de ces histoires ubuesques sorties de l'imagination de M^{me} Sellier, auteur de ces pièces, que l'on sent pétrie et façonnée par tout son vécu dans ce terroir Picard, qu'elle doit beaucoup aimer pour qu'il l'inspire autant.

Aujourd'hui en quelques " clics sur le net " on peut être transporté au bout du monde, mais qu'il est doux l'espace d'un après midi de pouvoir se ressourcer avec ces parodies pittoresques bien de chez nous. A l'an prochain pour la suite de ces facétieuses aventures patoisantes.